
LIVRES

Guide des Paradis Fiscaux

Chaque édition du Guide des Paradis Fiscaux d'Edouard Chambost apporte son lot de nouveautés et de surprises. La cinquième édition placée «face à la Communauté européenne» n'échappe pas à cette règle.

Il est clair que, pour les Européens, les choses ont bien changé depuis le 1^{er} janvier 1993. Mais, comme le précise l'auteur, il n'est pas moins vrai que le principe posé par la Cour de Cassation de Paris en 1826 reste toujours valable: «Dans la loi de finance, ce qui n'est pas prévu, ce qui n'est pas ordonné ou défendu, est permis et ne peut être exigé ou défendu».

C'est donc dans ce nouveau contexte européen qu'E. Cham-

bost a refondu son Guide. Il analyse ainsi en détail les contraintes, mais aussi les avantages nés de la Communauté européenne. Il étudie en profondeur les modifications intervenues, ces dernières années, dans tel ou tel pays.

A travers les 440 pages de ce Guide, le lecteur pourra mesurer l'évolution intervenue depuis la dernière édition de 1989. Les modifications sont nombreuses et, parfois, significatives. Un exemple parmi tant d'autres: E. Chambost enterre le paradis «Grande-Bretagne» dont il avait déjà annoncé la mort lente en 1989.

Pour le «voyageur fiscal» qui abordera pour la première fois la lecture de ce Guide, l'exploration

risque d'être ardue. L'auteure fait de multiples renvois à ses autres ouvrages spécialisés, tels que *Le Guide de la banque suisse et de ses secrets* (1) ou encore *Le Guide mondial des secrets bancaires* (2). Mais cela n'empêche pas une lecture agréable et utile. Comme l'auteur le souligne dans sa préface..., «les Paradis Fiscaux sont comme les jolies femmes, ils ne sont inaccessibles que pour ceux qui ne savent pas les aborder».

(*) *Guide des Paradis Fiscaux face à la Communauté européenne*, Editions SAND, Paris, février 1993, 1295 BEF.

(1) Balland 1981.

(2) Le Seuil 1980.